



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission du développement
territorial,**

**chargée de la rénovation urbaine, de
l'urbanisme, de la politique foncière, du
patrimoine et du tourisme**

RÉUNION DU

LUNDI 16 JANVIER 2023

SESSION 2022-2023

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Territoriale
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed
en het Toerisme**

VERGADERING VAN

MAANDAG 16 JANUARI 2023

ZITTING 2022-2023

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 5

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la motion relative au renforcement de la protection du Meylemeersch adoptée par le conseil communal d'Anderlecht et ses implications au niveau régional.

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène 7

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la suspension du refus de permis pour la publicité Coca-Cola.

Question orale de Mme Marie Nagy 10

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce

INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 5

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de door de gemeenteraad van Anderlecht aangenomen motie betreffende de verhoogde bescherming van de Mijlenmeers en de gevolgen daarvan op gewestelijk niveau.

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène 7

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de opschorting van de vergunningsweigering voor de Coca-Colareclame.

Mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy 10

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen,

extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la mise en avant des arbres remarquables en Région bruxelloise.

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la promotion du bois dans l'urbanisme bruxellois.

Question orale de Mme Céline Fremault

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant le dépôt du permis d'urbanisme concernant la rénovation du Conservatoire de Bruxelles.

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la réalisation de l'inventaire thématique du patrimoine architectural contemporain (1939-1999).

Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende het in de kijker zetten van opmerkelijke bomen in het Brussels Gewest.

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy 13
Coomans de Brachène

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de promotie van hout in de Brusselse stedenbouw.

Mondelinge vraag van mevrouw Céline 16
Fremault

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de indiening van de bouwvergunning voor de renovatie van het Conservatorium van Brussel.

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy 19
Coomans de Brachène

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de verwezenlijking van de thematische inventaris van het hedendaags bouwkundig erfgoed (1939-1999).

1103 Présidence : Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente.

Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter.

1105 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

1105 à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

1105 et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

1105 concernant la motion relative au renforcement de la protection du Meylemeersch adoptée par le conseil communal d'Anderlecht et ses implications au niveau régional.

betreffende de door de gemeenteraad van Anderlecht aangenomen motie betreffende de verhoogde bescherming van de Mijlenmeers en de gevolgen daarvan op gewestelijk niveau.

1107 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Le site du Meylemeersch s'étend sur plus de dix-huit hectares et fait partie de la vallée du Vogelzangbeek, à l'ouest d'Anderlecht. Il est délimité à l'ouest par le complexe bâti du campus d'Érasme, au nord par la route de Lennik, à l'est par le cimetière communal du Chant d'Oiseaux et au sud par la rue Chant d'Oiseaux.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- Sinds enige tijd werkt citydev.brussels aan een project dat studentenwoningen en bedrijventerreinen combineert op Erasmus-Zuid. Dat gebied wordt in het zuiden begrensd door de Mijlenmeersvallei. Door de stadsuitbreiding is de bedreiging voor de plaatselijke biodiversiteit reëel en zijn maatregelen voor het behoud ervan noodzakelijk, vooral omdat de regering van plan is tijdelijke woningen voor Oekraïense vluchtelingen te bouwen in de vallei.

En plus d'être un magnifique espace naturel agréable pour les yeux, le site est également un lieu d'importance majeure pour la biodiversité locale. En effet, le Meylemeersch accueille en son sein de nombreuses espèces d'oiseaux ou encore de chauves-souris, dont le nombre ne cesse de baisser d'année en année à cause des activités humaines. Actuellement affecté en zone d'entreprises en milieu urbain dans le cadre du plan régional d'affectation du sol (PRAS), seule une partie de huit hectares du Meylemeersch, située à l'est du site, y est affectée en tant que zone verte.

Om al die redenen diende de MR-fractie onlangs een voorstel van resolutie in waarin de regering wordt verzocht de mogelijkheid te bestuderen om de Mijlenmeers als beschermd gebied uit te breiden om zijn wetenschappelijke, ecologische en esthetische waarde.

La majorité de cet espace vert n'est donc pas protégée contre l'urbanisation croissante des environs, ce qui est d'autant plus regrettable compte tenu de la haute valeur biologique du lieu et de son importance en tant qu'îlot de fraîcheur. En effet, le site du Meylemeersch, par son emplacement au sud-ouest de Bruxelles, pourrait contribuer au rafraîchissement de l'ensemble de la Région bruxelloise grâce aux vents dominants. Il s'agit là d'un aspect non négligeable au vu de l'été caniculaire que nous avons vécu l'année dernière.

Wij vragen de regering ook om bij de volgende herziening van het Gewestelijk Bestemmingsplan te overwegen om de kaart van de bodembestemmingen te wijzigen, om op die manier het behoud en het herstel van de natuurlijke omgeving van de Mijlenmeers als groene zone mogelijk te maken.

Or, depuis quelque temps, citydev.brussels planche sur un projet hybride alliant logements pour étudiants et zones d'activités économiques sur le site Erasmus Sud. Ce site est jouté au sud par le vallon naturel du Meylemeersch. En raison de l'expansion urbaine dans cette zone, la menace sur la biodiversité locale est réelle, et des mesures pour la préserver s'imposent, d'autant

que le gouvernement envisage l'implantation de logements provisoires destinés à des réfugiés ukrainiens, notamment sur le site du vallon.

Pour toutes ces raisons, nous avons récemment déposé une proposition de résolution demandant au gouvernement d'étudier la possibilité d'étendre le classement actuel du Meylemeersch comme site en raison de son intérêt scientifique, écologique et esthétique. Nous y demandons également que le gouvernement envisage, lors de la prochaine révision du PRAS, la modification de la carte des affectations, de façon à ce que ledit site du Meylemeersch comprenne d'autres affectations en tant que zone verte, afin de permettre la conservation et la régénération de son milieu naturel.

¹¹⁰⁹ Cependant, cette proposition a été balayée d'un revers de la main il y a quelques semaines par la majorité au sein de cette commission du Développement territorial, par l'intermédiaire d'une lecture quelque peu large d'un point du règlement. La proposition n'a même pas pu être défendue, ni tout simplement discutée.

En revanche, au niveau communal, à Anderlecht, une motion demandant le renforcement de la préservation du Meylemeersch et l'octroi du statut de réserve naturelle au site a été adoptée à l'unanimité fin novembre. Cette motion est largement similaire à notre proposition de résolution et a été adoptée par la majorité communale, à laquelle plusieurs partis de la majorité régionale prennent part. Je le précise pour éviter tout malentendu.

Vous-même et votre cabinet, ou le ministre-président et son cabinet, avez-vous pris connaissance de cette motion ? Vous êtes-vous déjà concertés avec la commune d'Anderlecht sur ce point ? Si oui, qu'en est-il ressorti ? Une décision du gouvernement concernant la protection du Meylemeersch a-t-elle dès lors été prise ? Pourriez-vous nous la détailler ?

Au cas où des contacts n'auraient pas encore été pris avec la commune d'Anderlecht, la possibilité d'organiser des rencontres est-elle à l'étude dans le chef du gouvernement ? Cette demande explicite de la commune anderlechtoise de classer l'entièreté du Meylemeersch en zone naturelle a-t-elle des incidences sur les projets de citydev.brussels et sur l'implantation de logements provisoires dans la zone ? Cette demande est-elle jugée pertinente par votre cabinet, ou par celui du ministre-président, et vous-même ?

¹¹¹¹ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Nous n'avons reçu ni la motion de la commune, ni une demande formelle d'élargir la zone classée comme site du Meylemeersch.

Par conséquent, nous n'avons pas eu de contacts avec la commune d'Anderlecht sur ce point, mais restons toutefois ouverts à la discussion, que ce soit avec la commune, le comité de quartier ou toute personne intéressée par ce dossier.

De commissie schoof ons voorstel echter enkele weken geleden, door een ruime interpretatie van het reglement, terzijde. Het kon niet eens worden verdedigd of besproken.

Anderzijds werd in de gemeenteraad van Anderlecht eind november 2022 unaniem een motie aangenomen waarin wordt opgeroepen het behoud van de Mijlenmeers te versterken en het gebied het statuut van natuurreservaat toe te kennen. De motie stemt grotendeels overeen met ons voorstel van resolutie.

Zijn u en de minister-president op de hoogte gebracht van de motie? Hebt u de gemeente Anderlecht hierover al geraadpleegd? Heeft de regering een beslissing genomen over de bescherming van de Mijlenmeers?

Als er nog geen contact is geweest met de gemeente, overweegt de regering dan de mogelijkheid om bijeenkomsten te organiseren? Heeft dit uitdrukkelijke verzoek van de gemeente om de hele Mijlenmeers als natuurgebied te beschermen, invloed op de plannen van citydev.brussels en op de inplanting van tijdelijke woningen in het gebied?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- We hebben noch de motie van de gemeente, noch een formeel verzoek om uitbreiding van het beschermd gebied van de Mijlenmeers ontvangen. We hebben daarover dan ook geen contact gehad met de gemeente Anderlecht, maar we blijven openstaan voor discussie.

De regering heeft geen beslissing genomen over de uitbreiding van de bescherming van het gebied, aangezien urban.brussels daarover geen dossier heeft ontvangen. De regering heeft wel

Il n'y a donc pas eu de décision concernant l'extension du classement du site, le dossier n'étant pas parvenu à urban.brussels.

Cependant, il convient de rappeler que le gouvernement s'est déjà prononcé sur l'étendue à protéger, au regard des intérêts définis par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) au moment du classement. Cette décision reste d'application, sauf si de nouveaux éléments sont intervenus entre-temps, que nous ne manquerons pas d'analyser.

Il semblerait qu'il y ait une volonté d'utiliser le Cobat ou les procédures de classement à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été établies : on y recourt pour tenter de maintenir la zone en l'état, afin d'assurer la protection des biotopes urbains et éléments du paysage. D'autres instruments sont pourtant disponibles, comme l'ordonnance nature ou en lien avec les réserves naturelles et qui relèvent de la compétence du ministre de l'Environnement.

Cette question revient régulièrement dans le cadre de la révision du PRAS. Ainsi, des demandes de classement sont introduites pour des parties du territoire régional qui figurent dans des zones bâissables, pour des raisons de protection de la nature et non pour des raisons patrimoniales. Les procédures ne sont évidemment pas faites pour cela et il faut alors suivre une autre procédure ou prendre une décision dans le cadre du PRAS.

1113 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Votre réponse a le mérite d'être claire : la motion votée à l'unanimité, et avec un certain enthousiasme, à Anderlecht n'a pas été transmise au gouvernement bruxellois. C'est regrettable ! On aurait pu accepter un délai administratif d'une à deux semaines, un mois tout au plus. Mais comment comprendre qu'aujourd'hui, deux mois après le vote, la motion n'ait toujours pas été transmise ? La situation est d'autant plus embarrassante que certaines décisions doivent être prises d'urgence.

Sur les autres points, je pense tout comme vous qu'il faut renforcer la protection de cette partie occidentale de notre Région, qui est l'objet d'enjeux environnementaux et de biodiversité. Il s'agit sans doute des dernières décisions importantes que nous pourrions prendre pour la préservation de cette zone.

Je vous encourage, ainsi que toutes les parties prenantes dans ce dossier, à redoubler d'efforts et à aller au-delà de la situation actuelle.

- *L'incident est clos.*

1117 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1117 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce**

al beslist over de te beschermen omvang op het ogenblik van de bescherming. Die beslissing blijft overeind.

Het lijkt erop dat burgers het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) of de beschermingsprocedures willen gebruiken in een poging het gebied te behouden om de bescherming van stedelijke biotopen en landschapselementen te waarborgen. Daarvoor bestaan er andere instrumenten, zoals de Natuurordonnantie of instrumenten die verband houden met natuurgebieden, die onder de bevoegdheid van de minister van Leefmilieu vallen.

De kwestie komt regelmatig terug in het kader van de herziening van het Gewestelijk Bestemmingsplan. Zo worden beschermingsaanvragen ingediend voor delen van het grondgebied die in bouwzones liggen, om redenen van natuurbescherming en niet om erfgoedredenen. De procedures dienen hier duidelijk niet voor.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Uw antwoord is duidelijk: de motie die in Anderlecht unaniem is aangenomen, is nog altijd niet bezorgd aan de regering. Hoe is het mogelijk dat de regering de motie twee maanden na de stemming nog steeds niet heeft ontvangen, terwijl er dringend knopen doorgemaakt moeten worden?*

We moeten de bescherming versterken van dit westelijke deel van het gewest, waar het milieu en de biodiversiteit in het geding zijn. Dit zijn waarschijnlijk de laatste belangrijke beslissingen die we kunnen nemen voor het behoud van het gebied. Ik moedig u aan om uw inspanningen te verdubbelen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen,

extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

¹¹¹⁷ **concernant la suspension du refus de permis pour la publicité Coca-Cola.**

¹¹¹⁹ **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Force est de constater que la publicité Coca-Cola n'en finit plus de faire parler d'elle. Depuis le début de la législature, combien de fois n'avons-nous pas abordé ce dossier, devenu un véritable feuilleton, mais que peu de monde continue à comprendre ?

Après avoir annoncé un refus de permis d'urbanisme pour un éventuel maintien de ce panneau fort inesthétique, vous avez visiblement été sensible à la pression exercée par le collège de la Ville de Bruxelles, qui demandait de conserver cette publicité, pour des raisons essentiellement financières, oubliant au passage l'harmonie de cet édifice emblématique qu'est l'ancien hôtel Continental, au cœur des boulevards du centre.

La dernière fois que je vous avais interrogé sur le sujet, vous sembliez tergiverser et attendre la décision de justice avant d'exiger le démontage de la structure sur ce bâtiment aujourd'hui en attente d'un nouvel avenir. La décision vient de tomber et la presse nous apprend que le Conseil d'État a suspendu le refus du permis d'urbanisme pour ce panneau, décidé à l'époque par le gouvernement bruxellois. À la suite de quoi vous auriez déclaré : « On analyse la décision de suspension. C'est une décision qui est très surprenante. Nous attendons la suite de la procédure visant à une annulation. Cela mérite une analyse fine. Point technique important : une suspension d'un refus n'implique pas la délivrance du permis d'urbanisme. Et dans les faits, rien ne change : la publicité reste éteinte. »

Pouvez-vous me préciser où en sont actuellement les procédures de permis d'urbanisme au sujet du panneau Coca-Cola ?

Quelles sont les prochaines étapes juridiques et les options dont dispose la Région afin d'aboutir à un retrait de cette publicité ?

Quelle est la position du gouvernement en la matière ?

Étant donné la crise énergétique que traverse l'Europe depuis quelques mois, ce vaste panneau n'est-il pas particulièrement anachronique ? Disposez-vous de chiffres quant à la consommation annuelle d'un tel panneau fonctionnant 24 heures sur 24 ?

Qu'en est-il d'un éventuel classement des splendides façades de l'ancien hôtel Continental ? Le gouvernement a-t-il pris position à cet égard ? L'administration ou la Commission royale des monuments et des sites ont-elles donné un avis sur un éventuel classement ? Dans l'affirmative, cela permettrait-il de trancher en faveur de la suppression définitive de cet écran disproportionné ?

Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de opschorting van de vergunningsweigering voor de Coca-Colareclame.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).*- *Wie kan nog volgen in het dossier van de Coca-Colareclame?*

Eerst weigerde u een vergunning toe te kennen voor het behoud van dat lelijke paneel. Daarna bezweek u echter onder de druk van de stad Brussel, die het om financiële redenen wilde behouden.

De laatste keer dat ik u erover ondervroeg, leek u de gerechtelijke uitspraak af te wachten om de verwijdering van het paneel te eisen. Ondertussen schortte de Raad van State uw vergunningsweigering op. U was daardoor verrast, maar wilde de rest van de procedure afwachten. Een opschorting houdt immers geen toekenning van de vergunning in. Ondertussen blijft het reclamepaneel staan, maar brandt het niet.

Hoever staat de vergunningsprocedure voor het Coca-Colapaneel?

Wat zijn de juridische stappen en mogelijkheden waarover het gewest beschikt om het te laten verwijderen?

Is een dergelijk lichtgevend paneel, gezien de huidige energiecrisis, niet vreselijk ouderwets? Wat is het jaarverbruik van die lichtreclame, die de klok rond brandt?

Hoe staat de regering tegenover een bescherming van de gevels van het vroegere Continental Hotel? Gaven de diensten of de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen hun advies? Zo ja, helpt dat bij een definitieve beslissing om dat veel te grote scherm te laten verwijderen?

1121 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- En ce qui concerne la procédure, le refus de permis d'urbanisme a été suspendu par le Conseil d'État. Personne ne comprend cette décision, mais elle ne signifie pas non plus que le permis est accordé : je ne crois d'ailleurs pas qu'il le sera.

En conséquence, le panneau est encore là. Il y a une quinzaine de jours, j'ai rencontré les responsables de Coca-Cola à ce propos. Sur le plan juridique, nous attendons l'annulation de la décision du Conseil d'État, qui est un non-sens. J'ai également parlé de cette question avec la Ville de Bruxelles et j'attends sa réponse définitive. Nous pourrions ensuite prendre une décision avec Coca-Cola. Je rappelle que le panneau n'est plus en fonction. Une décision définitive devrait être prise dans les prochaines semaines.

Quant à la consommation d'énergie de cette publicité, il n'incombe pas à urban.brussels de la contrôler. Vous pouvez demander ces informations à Coca-Cola ou à Bruxelles Environnement. Je ne suis pas opposé à la publicité lumineuse, à condition qu'elle respecte certains critères. Good Living, qui va remplacer le règlement régional d'urbanisme, prévoit des règles plus strictes.

Enfin, concernant la façade de l'ancien hôtel Continental, je rappelle que le bien est repris à l'inventaire du patrimoine architectural et qu'il est situé dans une zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, en vertu du plan régional d'affectation du sol. Il est situé dans la zone de protection du Passage du Nord et de l'hôtel Métropole. En conséquence, il n'est pas urgent de classer les façades de l'hôtel Continental.

Le plus urgent est que la Ville de Bruxelles trouve un exploitant pour le bâtiment et examine ce qu'il veut en faire. Dès qu'elle l'aura trouvé, la Région entrera dans la discussion, puisque c'est elle qui délivre les permis. Les façades sont en effet très intéressantes, et je ne pense pas que la Ville de Bruxelles, un exploitant ou un nouveau propriétaire serait tenté de les modifier. Nous devons veiller à ne pas trop compliquer les choses non plus, parce que des améliorations peuvent également être apportées à la toiture.

1123 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Une fois de plus, je suis assez déçu de votre réponse, à tel point que je me demande quel est l'intérêt de poser des questions en commission. Vous auriez tout aussi bien pu me donner cette réponse au café du coin !

1123 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je ne fais pas partie du MR, moi.

1123 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- J'ai déposé cette question le 12 décembre, nous sommes aujourd'hui le 16 janvier. Cela fait plus d'un mois ! Vous me dites que ma question n'est pas à l'ordre du jour, mais elle l'est bel et bien ! Dès le moment où un sujet est inscrit à l'ordre du jour, il faut savoir quoi en faire !

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- De Raad van State heeft de vergunningsweigering opgeschort. Niemand begrijpt waarom, maar dat houdt niet in dat het bord wordt vergund. Door die beslissing staat het paneel er echter nog. Ik overlegde met de stad Brussel en wacht haar definitieve antwoord af. Op basis daarvan kan ik met Coca-Cola in overleg gaan. Ondertussen werkt het paneel niet. Ik verwacht de komende weken een definitieve beslissing.

Gegevens over het energieverbruik van het paneel moet u aan Coca-Cola of Leefmilieu Brussel vragen. Ik heb niets tegen lichtreclame als die aan bepaalde voorwaarden voldoet.

Het Continental Hotel ten slotte is opgenomen in de inventaris van architecturaal erfgoed en ligt in een gebied van culturele, historische of esthetische waarde of voor stadsverfraaiing, waar al beschermingsregels gelden. De bescherming van de gevels is dan ook niet dringend.

De stad Brussel moet in de eerste plaats op zoek naar een uitbater voor het oude hotel. Pas daarna komt het gewest in beeld, dat de vergunningen toekent. Ik denk echter niet dat iemand plannen heeft om iets aan die mooie gevels te veranderen.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- Uw antwoord stelt mij alweer teleur. Dit had u mij net zo goed op café kunnen vertellen.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Ik ben geen lid van de MR.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- Ik wilde weten of de regering een standpunt heeft ingenomen, maar dat blijft onduidelijk.

Vous me répétez aujourd'hui que la publicité est toujours éteinte, et je suis d'accord avec vous sur ce point. La question est de savoir si le gouvernement a pris position à cet égard et si nous pouvons ainsi y voir plus clair. J'ai l'impression de me trouver au milieu d'une sorte de grande nébuleuse.

Or, je rappelle que j'avais déjà abordé cette question en mars dernier, autrement dit il y a dix mois ! On m'avait déjà répondu de la même façon, ce qui prouve qu'aucun progrès n'a été réalisé depuis lors. L'urbanisme bruxellois est-il à ce point pauvre, triste et consternant qu'il ne soit pas possible d'avoir une vision à dix mois ?

Peut-être que la situation n'a pas pu évoluer depuis la mi-décembre mais, entre-temps, une décision de justice est tombée, et j'espérais que nous y verrions plus clair. Vous me dites que la question de l'énergie ne vous concerne pas. Je suis désolé, mais elle nous concerne tous, aujourd'hui plus que jamais ! Vous dites que cela ne représente pas grand-chose, mais votre parti et, de manière générale, les différentes majorités de ce pays soulignent que l'énergie est un sujet qui leur tient à cœur.

Je pense qu'il est possible d'y voir plus clair. Et j'espère que la valorisation de cette toiture suscitera davantage d'intérêt, parce que cette toiture telle qu'elle existait auparavant, nous ne l'avons pas connue, ni vous, ni moi, car nous étions trop jeunes quand elle a brûlé. J'espère que vous aurez à cœur de faire quelque chose « qui ait de la gueule ». Si tel est le cas, nous serons du même avis. Vous utilisez souvent cette expression, mais j'aimerais la voir se concrétiser.

1129 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je propose que M. Coomans de Brachène prenne le temps de relire ce que j'ai dit. Il y trouvera toutes les réponses à ses questions.

- *L'incident est clos.*

1133 **QUESTION ORALE DE MME MARIE NAGY**

1133 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1133 **et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1133 **concernant la mise en avant des arbres remarquables en Région bruxelloise.**

1135 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Depuis 2002, un inventaire des arbres dits remarquables est effectué dans notre Région par la direction du patrimoine culturel. Répondant à une série de

Voorts beweert u dat het energieverbruik u niet aangaat, terwijl one.brussels-Vooruit duidelijk stelt dat het energie een belangrijk thema vindt.

Ik hoop dat u de moed vindt om een straffe beslissing in deze zaak te nemen.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Als u mijn antwoord herleest, zult u zien dat ik op al uw vragen ben ingegaan.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende het in de kijker zetten van opmerkelijke bomen in het Brussels Gewest.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- Sinds 2002 bestaat er in het gewest een lijst van opmerkelijke bomen die voldoen aan een reeks wetenschappelijke en esthetische criteria.

critères scientifiques et esthétiques (taille observée, longévité et degré de remplaçabilité, rareté de l'espèce pour la Région, etc.), les arbres remarquables se trouvent dans des espaces privés - jardins et intérieurs d'îlot - et publics.

Selon les derniers chiffres en ligne, il y aurait actuellement environ 7.500 arbres répertoriés sur l'ensemble des dix-neuf communes de la Région bruxelloise. Ces arbres sont interpellants, beaux, rares, inspirants. Situés dans la ville, ils nous rappellent notre lien avec le monde végétal et font partie intégrante de notre patrimoine commun. Ils sont notamment superbement mis en valeur par le projet Wood Wide Web.

Ces arbres doivent être mis en valeur et connus des habitants de notre Région et de ceux qui nous font l'honneur de nous visiter. Cette mise en valeur peut se faire de plusieurs manières : concours de photographie et expositions, création de promenades, journées de découverte, etc. Sauf erreur de ma part, la dernière et seule exposition, intitulée « Arbres en capitale », remonte à 2004. J'en viens à me demander si, à un moment, ce patrimoine ne devrait pas être mis en avant dans le cadre de nos Journées du patrimoine, voire même d'une journée annuelle spéciale « Arbres et forêts » ou de la Journée internationale des forêts, qui se tient le 21 mars.

Les habitants connaissent-ils suffisamment ce patrimoine remarquable ? En ont-ils seulement conscience ? Sa mise en avant ne permettrait-elle pas d'intéresser, en plus des autres attraits de notre Région, des touristes dont la culture consacre l'importance des arbres et le respect des forêts ?

À l'heure actuelle, combien d'arbres remarquables notre Région compte-t-elle ? L'inventaire est-il bien constamment mis à jour par urban.brussels ?

Quelles sont les initiatives prises par notre Région pour mettre en avant ces arbres remarquables ? Quels en sont les publics cibles ? Ces initiatives rencontrent-elles du succès ?

Une journée annuelle de sensibilisation aux arbres remarquables, en partenariat avec des partenaires fédéraux et régionaux (Natagora, Wood Wide Web, etc.), a-t-elle été prévue par notre Région ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État. - Il y a actuellement 5.895 arbres à l'inventaire des arbres remarquables, dont 125 sont inscrits sur la liste de sauvegarde. L'inventaire est constamment mis à jour par urban.brussels : outre les nouveaux signalements et demandes de renseignements, les données qu'il contient sont régulièrement actualisées. En 2022, 551 arbres ont été mis à jour et 47 nouveaux sujets répertoriés.

Urban.brussels a été un partenaire actif dans le développement du projet Wood Wide Web jusqu'en 2020. Elle a ensuite participé à la mise en place de promenades sur le thème des arbres remarquables dans la commune d'Ixelles. Elle a également travaillé, en collaboration avec Bruxelles Environnement, à la réalisation d'une promenade dédiée aux arbres remarquables en

Volgens de recentste cijfers zijn er momenteel zo'n 7.500 van die bomen.

Die bomen zouden beter bekend moeten worden bij de inwoners en bezoekers van het gewest. Dat kan op allerlei manieren, bijvoorbeeld met fotowedstrijden, wandelroutes, ontdekkingsdagen enzovoort. De laatste tentoonstelling dateert echter al van 2004. Kan er niet meer aandacht besteed worden aan de bomen in het kader van de Open Monumentendagen of de Internationale Dag van het Bos?

Hoeveel opmerkelijke bomen zijn er precies? Wordt het overzicht regelmatig bijgewerkt?

Hoe brengt het gewest die opmerkelijke bomen onder de aandacht? Wat is het doelpubliek? Hebben de initiatieven succes?

Plant het gewest een jaarlijkse bewustmakingsdag inzake opmerkelijke bomen?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans). - Momenteel staan er 5.895 bomen in het overzicht van opmerkelijke bomen. Daarvan zijn er 125 beschermd. Urban.brussels werkt de lijst voortdurend bij: in 2022 werden de gegevens van 551 bomen bijgewerkt en werden er nog 47 bomen toegevoegd aan de lijst.

Urban.brussels was actief betrokken bij het project Wood Wide Web en werkte ook mee aan het inrichten van wandelroutes langs opmerkelijke bomen in Elsene en in het Zoniënwoud. Het geeft ook goede raad aan de eigenaars van de bomen en de gemeentelijke diensten.

forêt de Soignes. Enfin, elle veille à sensibiliser les propriétaires de tels arbres et les services communaux en leur fournissant des conseils de gestion.

Une telle journée, voire semaine, est en cours de réflexion au sein d'urban.brussels. Certaines communes l'ont déjà mise en place, comme la Ville de Bruxelles, et urban.brussels pourrait y collaborer. Par ailleurs, urban.brussels participe activement à la Journée de la forêt de Soignes.

En ce qui concerne les éléments de vos questions qui relèvent de Bruxelles Environnement, mon collègue Alain Maron me communique les éléments suivants.

Au total, 82 arbres remarquables (78 feuillus et 4 résineux) ont été répertoriés en collaboration avec l'Association protectrice des arbres en forêt de Soignes. Les hêtres et les chênes représentent environ 80 % de ces arbres particuliers. À côté de ceux-ci se retrouvent également des charmes, érables, frênes, etc., ainsi que quelques résineux.

Ces arbres sont marqués de carrés ou triangles bleus et bien visibles depuis les chemins et sentiers accessibles aux usagers de la forêt. Ils bénéficient de mesures de protection particulières garantissant leur maintien à long terme, pour autant que la sécurité des usagers soit garantie. La mise en valeur de ces arbres passe principalement par un travail dans le sous-bois, qui consiste en un abattage sélectif du taillis pour préserver leur environnement et ne pas compromettre leur viabilité.

En collaboration avec la Fondation Forêt de Soignes, des trajets balisés sont développés, qui permettent d'admirer et découvrir certains de ces arbres remarquables.

La localisation des sujets accessibles aux promeneurs, c'est-à-dire visibles depuis la voirie, est d'ores et déjà disponible pour le grand public sur la plateforme RouteYou du site www.foret-de-soignes.be.

1139 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Vos réponses et celles de M. Maron témoignent de l'attention particulière dont bénéficient les arbres de la forêt de Soignes.

Cependant, qu'en est-il des autres arbres remarquables présents dans des jardins publics ou privés, qui ne font pas l'objet d'une promotion particulière ou de promenades thématiques ?

1139 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Cette question mériterait d'être creusée.

1139 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Seriez-vous disposé à organiser une journée dédiée à la mise en valeur de ces arbres ?

1139 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Tout à fait.

- L'incident est clos.

Urban.brussels werkt voorts aan een themadag rond opmerkelijke bomen. Voor het Zoniënwoud bestaat die trouwens al. Daar staan 82 opmerkelijke bomen, vooral beuken en eiken. Ze worden aangeduid met een blauw vierkant of een blauwe driehoek en zijn goed zichtbaar vanaf de wandelpaden. Hun locatie vind je ook terug op RouteYou, via www.zonienwoud.be.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- De bomen in het Zoniënwoud krijgen een bijzondere aandacht, maar hoe zit het met de andere opmerkelijke bomen in het gewest?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Dat moet ik nog verder uitzoeken.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- Bent u bereid om een themadag over opmerkelijke bomen te organiseren?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Zeker.

- Het incident is gesloten.

QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la promotion du bois dans l'urbanisme bruxellois.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement bruxellois dit vouloir saisir à bras-le-corps les défis qui l'attendent pour en faire des possibilités économiques, environnementales et démocratiques, faisant ainsi de Bruxelles une Région exemplaire en matière de transition écologique à l'échelle européenne.

Pourtant, aucune mention n'est faite de l'utilisation du bois plutôt que du béton dans notre ville-région. Face aux enjeux climatiques, le secteur de la construction dispose de plusieurs solutions pour remplacer le béton traditionnel. Selon les derniers chiffres, le béton serait à l'origine d'environ 7 à 8 % des émissions mondiales de CO₂, soit la première cause de ces émissions. A contrario, lorsque la filière du bois est valorisée au niveau local dans le domaine de la construction, elle permet de conserver le CO₂ captif pour de très gros volumes.

En mars dernier, le gouvernement bruxellois a impliqué les citoyens dans la révision de son plan air-climat-énergie. Ainsi, sur le plan de l'habitat, l'une des propositions est de remplacer le béton par le bois chaque fois que c'est possible. De même, le rapport de la commission délibérative du Parlement bruxellois sur la biodiversité en ville recommandait la sensibilisation en faveur de la construction d'ossatures en bois.

En effet, les avantages ne sont pas que climatiques ou environnementaux. Outre la rapidité de construction, le raccourcissement des délais d'occupation de la voirie publique, la réduction du bruit lors du chantier, le bois contribue à l'amélioration de la qualité de l'air ainsi qu'à la forte diminution des déchets de construction. Le bois est donc une solution idéale pour nos villes, où ces enjeux sont devenus particulièrement importants. Les structures en bois étant essentiellement préfabriquées en atelier avant d'être apportées sur place, elles répondent parfaitement aux défis des villes modernes, et il serait fortement dommageable de ne pas en tenir compte.

La modification annoncée du règlement régional d'urbanisme, ainsi que du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, favorisent-elles d'une manière ou d'une autre l'utilisation du bois plutôt que du béton ?

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de promotie van hout in de Brusselse stedenbouw.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- In het regeerakkoord kondigde de regering aan dat ze de uitdagingen wil omzetten in economische, ecologische en democratische kansen.

Toch wordt er niet gesproken over het gebruik van hout in plaats van beton in de bouwsector. Volgens de laatste cijfers is beton met 8% de belangrijkste bron van de wereldwijde CO₂-uitstoot, terwijl hout net CO₂ vasthoudt als het lokaal wordt gebruikt.

In maart heeft de regering de burgers betrokken bij de herziening van het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan. Een van de voorstellen inzake huisvesting bestaat erin om waar mogelijk hout te gebruiken in plaats van. Ook de overlegcommissie voor biodiversiteit in de stad heeft houtskeletbouw aanbevolen.

Er zijn niet alleen voordelen voor het klimaat en het milieu. Houtskeletten worden meestal vooraf in een fabriek geassembleerd. De bouw gaat dus sneller, waardoor er minder lawaai-overlast, verkeers hinder en luchtvervuiling is. Bovendien draagt het gebruik van hout bij tot een aanzienlijke vermindering van bouwafval. Hout is daarom een ideale oplossing in steden.

Zal het gebruik van hout worden gestimuleerd met de hervormde Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening en het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening?

Werden urban.brussels en Leefmilieu Brussel verzocht om houtskeletbouw te promoten?

Hoeveel vergunningen zijn er respectievelijk afgegeven voor houtskeletbouw en betonconstructies in 2018, 2019, 2020, 2021 en 2022? Is het gebruik van hout toegenomen?

Welke initiatieven heeft uw kabinet of uw administratie sinds het begin van deze regeerperiode genomen om houtskeletbouw te stimuleren?

Existe-t-il des consignes, demandes ou recommandations au sein d'urban.brussels et de Bruxelles Environnement visant à favoriser la construction bois au détriment du béton ?

Disposez-vous de chiffres sur le nombre de permis d'urbanisme délivrés pour des constructions ou extensions en ossature bois et/ou en massif béton pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 ? Constatez-vous une hausse de l'utilisation du bois ?

Quelles sont les initiatives prises par votre cabinet ou votre administration depuis le début de la législature en faveur des constructions en bois ?

¹¹⁵¹ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le projet de règlement régional d'urbanisme (RRU) adopté en première lecture ne détermine pas quel matériau doit être utilisé ou préféré à d'autres. Le texte poursuit de nombreux objectifs en lien avec les considérations environnementales, notamment la diminution des gaz à effet de serre ou la diminution de l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Le texte se veut compatible avec les futures techniques ou pratiques peu ou pas encore exploitées, l'objectif étant qu'il reste d'actualité encore dans plusieurs années. Il s'intéresse donc à la question des matériaux et de leur impact environnemental de manière globale. Le bois est bien entendu un bon matériau pour répondre à ces enjeux, mais il n'est pas explicitement visé dans les textes.

Plusieurs articles du RRU concernent directement ou indirectement les matériaux :

- l'évaluation de l'impact carbone des constructions de plus de 1.000 m² (que ce soit en cas de nouvelle construction ou de démolition-reconstruction) par l'outil Totem. Développé par les trois Régions, cet instrument fédéral prend en considération les matériaux de construction. Il permet d'aider les professionnels belges du secteur à optimiser et à affiner les scénarios de rénovation, les variantes de composition (choix de finition, choix de structure, choix d'un isolant) et à trouver ainsi la solution qui répond aux contraintes d'un projet (budget, acoustique, stabilité, performance énergétique, etc.). Dans ce calcul, les impacts du bois sont par exemple moindres que ceux du béton ;

- l'obligation d'utiliser des matériaux de réemploi ;

- prévoir des constructions dont les matériaux peuvent être réutilisés ;

- en cas de démolition, prévoir la récupération des matériaux qui peuvent l'être ;

- prévoir des matériaux de revêtement avec un albédo élevé (capacité d'un matériau à ne pas emmagasiner la chaleur) pour lutter contre les îlots de chaleur.

Ce projet de RRU est actuellement soumis à enquête publique. Comme vous le voyez à travers tout ce dispositif, le matériau

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- In meerdere artikelen uit het in eerste lezing goedgekeurde ontwerp van Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening komen bouwmaterialen aan bod.

Zo moet de koolstofimpact van gebouwen van meer dan 1.000 m² worden beoordeeld door middel van het federale instrument Totem, waarbij rekening wordt gehouden met bouwmaterialen. De milieu-impact van hout is bijvoorbeeld minder groot dan wanneer er beton wordt gebruikt.

Bovendien is het de bedoeling dat er in de bouwsector meer gebruik wordt gemaakt van gerecycleerde materialen, ervoor wordt gezorgd dat materialen opnieuw kunnen worden gebruikt, en in geval van afbraakwerken materialen worden gerecupereerd die opnieuw kunnen worden gebruikt.

Tot slot moeten ze bekledingsmaterialen gebruiken die zo weinig mogelijk warmte opslaan.

Er wordt dus rekening gehouden met de eigenschappen van materialen, maar er wordt niet bepaald welk specifiek materiaal moet worden gebruikt of de voorkeur moet krijgen. We willen immers dat de tekst geen belemmering kan vormen voor toekomstige technieken of praktijken. Daarom focussen we ons op de doelstellingen, zoals het verminderen van broeikasgassen en hitte-effecten. Veel projectontwikkelaars weten trouwens al dat het Brussels Gewest voorstander is van houtskeletbouw omdat we daar bij ontmoetingen op wijzen.

Onlangs nog woonde ik de presentatie bij van een onderzoek over het gebruik van hout dat in het kader van een masteropleiding werd uitgevoerd. Het gebruik van hout als bouw materiaal is een vrij recent fenomeen in België, maar de belangstelling neemt toe, vooral voor het verhogen van gebouwen. Ik zal u die studie bezorgen. Er wordt zelfs nagedacht over het gebruik van hout voor torengedebouwen.

Bovendien staat op het terrein van Thurn & Taxis het grootste met houtskeletbouw gerealiseerde project van Europa.

est pris en considération, mais nous ne préconisons pas un matériau particulier, car c'est l'objectif qui compte ici. Toutefois, beaucoup de promoteurs savent que nous sommes partisans d'une construction en bois, parce que nous le leur disons lors de nos rencontres.

Pas plus tard que vendredi dernier, j'ai assisté à la présentation d'une étude menée dans le cadre d'un « executive master of urbanism ». Un étudiant y a analysé l'utilisation du bois, qui est un matériau assez récent, surtout dans le contexte belge, et dont la connaissance par les entrepreneurs et les architectes est assez limitée. Ce secteur est en train de se développer et l'intérêt pour le bois va grandissant, surtout lorsqu'il s'agit de surélever des bâtiments existants. En effet, les surélévations en bois ne posent pas trop de problèmes pour les structures qui doivent porter l'immeuble. Des promoteurs ont même déjà réfléchi à construire des tours en bois. Cela constitue néanmoins un défi, car le bois n'est pas nécessairement moins cher.

N'oublions pas non plus que Bruxelles abrite le plus grand chantier européen de construction en bois, à Tour & Taxis. On ne le dit peut-être pas assez.

1153 **Bref, le matériau est pris en compte dans le nouveau projet de RRU. Après son adoption définitive, nous envisageons de développer avec Bruxelles Environnement un vade-mecum sur les matériaux.**

Entre-temps, nous ne manquons pas d'inciter les promoteurs à privilégier le bois, même si certaines contraintes doivent encore être surmontées en Europe, et en Belgique particulièrement. L'évolution suit son cours.

Je vous ferai parvenir l'étude réalisée par l'étudiant dont je vous ai parlé dans le cadre d'un « executive master of urbanism », qui décrit l'utilisation du bois dans la construction d'un point de vue technique.

1155 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je souhaiterais prendre connaissance de l'étude à laquelle vous faites référence.

Pour reprendre très succinctement ce que j'ai dit en préambule, c'est une recommandation de la commission consacrée à la biodiversité en ville. C'est aussi un avantage sur le plan climatique et environnemental, ainsi que pour la rapidité de construction, le raccourcissement des délais d'occupation de la voirie et la réduction du bruit, extrêmement dommageable, des chantiers en ville. Cela contribue également à l'amélioration de la qualité de l'air et à une diminution sensible des déchets de construction. Aucun de ces sept aspects n'est anodin et tous mériteraient d'être explicitement valorisés par la Région.

Vous dites que ce n'est pas inscrit explicitement, mais certaines choses devraient l'être de façon plus explicite. À une époque, la construction en bois était 15 % moins onéreuse. Aujourd'hui, avec l'explosion du prix du bois, elle est 15 % plus chère. Vous pourriez agir à cet égard, éventuellement en collaboration avec le pouvoir fédéral, afin de tendre vers une fiscalité plus

Na de definitieve goedkeuring van de ontwerp tekst zijn wij van plan een vademecum over materialen te ontwikkelen. Ondertussen stimuleren wij projectontwikkelaars evenwel al om de voorkeur te geven aan hout.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Bedankt voor het doorsturen van de studie.*

Het gebruik van hout heeft velerlei voordelen. Het is dan ook jammer dat u dat materiaal niet duidelijk promoot. Er was een tijd dat houtskeletbouw 15% goedkoper was dan beton, maar vandaag is het 15% duurder door de stijging van de houtprijzen. U zou een belastingvoordeel kunnen toekennen of andere steunmaatregelen nemen.

Veel projectontwikkelaars hebben me verteld dat ze uit eigen beweging hout gebruiken. Geen enkele gemeentelijke of gewestelijke instantie dwingt hen of stimuleert hen daartoe. Dat is betreurenswaardig. Door een veralgemening van houtskeletbouw zouden de kosten kunnen dalen en kan de sector verder tot ontwikkeling komen.

- Het incident is gesloten.

avantageuse. Le recours à des incitants et à des aides, quelles qu'elles soient, peut être utile.

Beaucoup de promoteurs m'ont dit utiliser le bois sur la base de leur bon vouloir. Aucun organe communal ou régional bruxellois ne les y contraint, ni même ne l'évoque. On peut le regretter. Une généralisation pourrait contribuer à diminuer les coûts et développer ainsi la filière. Je préfère voir le bois utilisé de façon généraliste que le voir brûler dans les cheminées !

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME CÉLINE FREMAULT

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant le dépôt du permis d'urbanisme concernant la rénovation du Conservatoire de Bruxelles.

Mme Céline Fremault (Les Engagés).- Après quatre années d'études en tous genres, nous avons appris fin novembre l'annonce du dépôt de la demande de permis d'urbanisme en vue de la rénovation du Conservatoire de Bruxelles. Enfin, oserais-je dire ! En effet, à l'instar de plusieurs membres de cette commission, j'ai eu l'occasion de vous interpellier à de nombreuses reprises sur ce bâtiment emblématique de notre capitale. Pour les amoureux de l'urbanisme et de la culture, il s'agit d'une très bonne nouvelle. Les nombreux problèmes - vétusté des toitures et des planchers, courants d'air, et j'en passe - qui affectent le bâtiment situé rue de la Régence sont connus depuis au moins vingt ans.

Cette nouvelle devrait, j'en suis convaincue, satisfaire le Koninklijk Conservatorium Brussel et le Conservatoire royal de Bruxelles, qui se partagent le site, ainsi que leurs nombreux élèves et enseignants, et plusieurs instances internationales. Le bâtiment accueille en effet régulièrement certaines épreuves du concours Reine Élisabeth. Si le dépôt de la demande de permis d'urbanisme est une avancée à souligner, de nombreux éléments sont à surveiller en vue d'un suivi approprié du dossier.

Pourquoi les études ont-elles duré si longtemps ? Quels enseignements en tirez-vous ? Pouvez-vous nous décrire les travaux qui seront réalisés, notamment sous l'angle de la préservation du patrimoine ?

Pouvez-vous nous confirmer le budget débloqué pour la réalisation des travaux - on parle de 75 millions d'euros - ainsi que la clé de répartition : 15 millions d'euros financés par Beliris, 20 millions par la Régie des bâtiments et 20 millions par chacune des Communautés française et flamande ?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de indiening van de bouwvergunning voor de renovatie van het Conservatorium van Brussel.

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) (in het Frans).- Na vier jaar van studiewerk vernamen we in november 2022 dat de bouwvergunning voor de renovatie van het Koninklijk Conservatorium van Brussel eindelijk was aangevraagd. Dat is goed nieuws voor al wie van cultuur en stedenbouwkundig erfgoed houdt, want het gebouw staat al twintig jaar te verkommeren. Bij de opvolging van het dossier zullen een aantal elementen nauwlettend in het oog moeten worden gehouden.

Waarom heeft het studiewerk zoveel tijd in beslag genomen? Wat werd er ondertussen ondernomen om het gebouw in stand te houden?

Klopt het dat er 75 miljoen euro wordt uitgetrokken voor de renovatiewerkzaamheden, waarvan 15 miljoen zou worden ingebracht door Beliris, 20 miljoen door de Regie der Gebouwen en 20 miljoen door elk van de twee gemeenschappen die er een school hebben?

En dan is er het tijds kader. Wanneer mogen we de vergunning verwachten, wanneer starten de werkzaamheden, wanneer moeten ze afgerond zijn? We mogen de urgentie niet uit het oog verliezen.

Quel est le calendrier annoncé pour la délivrance du permis, le début des travaux et la remise en ordre complète du site ? Si le dépôt du permis d'urbanisme est en ordre, cela ne veut pas dire que les travaux de rénovation commenceront dès demain. Or, comme cela a déjà été dit dans cette commission, il y a urgence en la matière.

¹¹⁶³ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - Le dépôt des offres dans le cadre du marché public date du 4 mai 2017. Le 26 mai 2018 s'est réuni le jury pour déterminer la sélection du prestataire.

Le projet du Conservatoire a débuté en 2018 par un ensemble d'études : sanitaires, historiques, sur l'intérêt archéologique, etc. Vu l'ampleur du projet, le maître d'ouvrage (Beliris) a scindé le dossier entre plusieurs bureaux d'architecture pour la réalisation des études de faisabilité, l'évolution du projet et la mise au point des aspects patrimoniaux du dossier. Des bureaux ont également été désignés pour les techniques spéciales, la stabilité, etc.

Plusieurs réunions ont eu lieu en vue d'accompagner et de faire évoluer le projet, notamment en avril 2020, novembre 2021 et octobre 2022.

En outre, plusieurs passages devant la Commission royale des monuments et des sites ont été organisés en 2019, deux en 2020, ainsi qu'en février et septembre 2022. Je suis moi-même intervenu dans le dossier.

Des ateliers ont été menés parallèlement aux demandes d'avis officiels pour aborder, développer et répondre aux différentes questions sur des parties spécifiques du dossier : les maisons de la rue aux Laines, le bâtiment de l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar, la restauration des salles et des abords et les connexions entre les anciens et nouveaux bâtiments.

À la suite de ces réunions techniques, la nécessité d'incorporer la maison du directeur dans le périmètre du projet a été confirmée, ce qui a exigé d'acquiescer le bien et de modifier la programmation du projet en cours de développement. C'est une réelle valeur ajoutée dans l'organisation et le développement du site.

Il s'agit d'un dossier d'envergure, d'une superficie de planchers dépassant les 12.000 m² pris en charge par Beliris. Celui-ci a intégré en amont de l'introduction de la demande toute une série d'informations techniques et de contacts auprès des administrations et instances concernées par le projet (urban.brussels, Ville de Bruxelles, Siamu, maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, etc.). Cela permet de s'assurer que le dossier est étudié de manière approfondie et de prendre connaissance des retours administratifs de chacun.

Le projet s'articule autour de quatre ambitions :

- la création d'un jardin en pleine terre ;
- la création d'un passage public entre la rue de la Régence et la rue aux Laines ;

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans). - In 2017 liepen de kandidaturen voor dit grote project binnen, in 2018 kwam de jury bijeen om daaruit een selectie te maken.

In datzelfde jaar gingen ook allerlei studies van start. Beliris verdeelde het werk over verschillende architectenbureaus, die elk een apart aspect doorlichtten: de haalbaarheid, de erfgoedwaarde, de stabiliteit en dergelijke meer.

Tussen april 2020 en oktober 2022 werden verschillende vergaderingen belegd om het dossier vooruit te laten gaan. In diezelfde periode ging men ook meermaals langs bij de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML). Ik heb me zelf ook met het dossier gemoeid.

Er waren verschillende sessies om een antwoord te kunnen bieden op specifieke vragen. Uit die technische vergaderingen bleek dat de directeurswoning in het project moest worden geïntegreerd, wat voor vertraging zorgde.

Het is normaal dat voor zo'n gewichtig dossier, met een oppervlakte van meer dan 12.000 m², veel informatie wordt ingewonnen bij allerlei instanties die van dicht of van ver bij het project zijn betrokken.

Dit zijn de vier grote krachtlijnen van het project: de aanleg van een buitentuin; een openbare doorgang tussen de Regentschapsstraat en de Wolstraat; het patrimonium weer doen schitteren; de bouw van een nieuw gebouw met moderne architectuur voor les- en praktijklokalen.

- la mise en valeur du patrimoine et l'intégration d'un programme en adéquation ;

- la conception d'un nouveau volume compact et d'architecture contemporaine accueillant de nouvelles salles de classe et deux salles (musique de chambre et répétition).

¹¹⁶⁵ Du point de vue patrimonial, une identification des édifices à haute valeur patrimoniale a été menée, dans laquelle le bâtiment Cluysenaar avec sa grande salle, les anciennes maisons du directeur et cinq maisons de la rue aux Laines sont répertoriés.

La programmation a tenu compte de cette catégorisation et il en découle les décisions suivantes :

- la salle de concert conservera sa fonction originelle ;

- le Conservatoire royal de Bruxelles maintiendra toujours des salles de cours, ainsi qu'une partie de la bibliothèque ;

- les maisons de la rue aux Laines recevront des fonctions administratives et logistiques.

Les interventions proposées passent, en fonction des zones d'interventions, par le nettoyage ou la restauration de situations originelles comme, par exemple, les façades et la salle de concert, en ce compris la remise en état des polychromies d'origine dans le premier foyer et la salle de concert.

Le tout en intégrant l'amélioration des performances énergétiques, de l'acoustique, de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les contraintes Siamu, etc.

Le maintien et la création de jardins sont également proposés. Il s'agit d'une scénographie importante, qui forme un lien entre les différentes fonctions au sein du projet et les met en valeur : jardin du directeur au centre de la bibliothèque, remise en état de la cour d'honneur, jardin vertical le long de la salle de musique de chambre et double jardin entre la rue aux Laines et la nouvelle salle contemporaine.

Concernant le budget, la Région n'intervient pas dans le financement, puisqu'elle ne subventionne pas les travaux de restauration des bâtiments qui sont propriétés des entités fédérées et de l'État fédéral.

Concernant le calendrier, la demande de permis d'urbanisme a été déposée le 25 novembre 2022. Le dossier a cependant été déclaré incomplet le 23 décembre 2022. La procédure d'application est de 160 jours à partir de la complétude du dossier.

Les étapes suivantes - clôture du dossier, enquête publique et délivrance du permis - devraient avancer rapidement, puisque tout est bien préparé et concerté en amont.

De gebouwen hebben een hoge erfgoedkundige waarde, in het bijzonder het Cluysenaargebouw met zijn grote zaal, de oude directeurswoning en vijf huizen in de Wolstraat. Daaruit vloeiden de volgende beslissingen voort: de concertzaal zal haar originele functie behouden; het conservatorium moet altijd zijn aula's en een stuk van zijn bibliotheek behouden; de administratieve en logistieke functies worden in de huizen in de Wolstraat ondergebracht.

Alles wordt gereinigd en zoveel mogelijk in de oorspronkelijke staat hersteld, maar ondertussen wordt wel naar hedendaagse vereisten gekeken in verband met energiezuinigheid, akoestiek, toegankelijkheid voor personen met een beperkte mobiliteit, brandveiligheid enzovoort.

Veel aandacht gaat naar de restauratie en aanleg van de tuinen: de tuin van de directeurswoning, het binnenhof, de tuinstrook langs de kamermuziekzaal en de dubbele tuin tussen de Wolstraat en de nieuwbouw.

Het gewest komt financieel niet tussenbeide bij de restauratie van gebouwen die eigendom zijn van de federale overheid.

Op 25 november 2022 werd de bouwaanvraag ingediend, maar een maand later werd het dossier onvolledig verklaard. Zodra het compleet is, begint de normale termijn van 160 dagen te lopen. Dan volgen het openbaar onderzoek en de aflevering van de bouwvergunning, maar dat zou vooruit moeten gaan, aangezien alles goed is voorbereid.

1167 **Mme Céline Fremault (Les Engagés).**- Après ces 160 jours viendra encore l'enquête publique. Concrètement, les travaux ne commenceront, dans le meilleur des cas, qu'au printemps 2024 et dureront bien trois ans, vu l'état du Conservatoire. J'espère qu'il n'y aura plus de soucis, car le bâtiment tombe en ruine et le temps qui passe ne profite à personne, ni à ceux qui y travaillent, ni à ceux qui y font leurs études. Je continuerai par conséquent à suivre ce dossier.

1167 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- De mémoire, la fin de l'ensemble des travaux n'est pas attendue avant 2026 ou 2027.

Je suivrai également attentivement ce dossier car j'en suis à l'origine, à l'époque où j'étais ministre flamand de l'Éducation. J'ai même menacé le ministre fédéral d'exproprier le Conservatoire. Cette menace a permis de rassembler tout le monde autour de la table. Cela a pris du temps, mais c'est à présent en bonne voie.

- *L'incident est clos.*

1177 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1177 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1177 **concernant la réalisation de l'inventaire thématique du patrimoine architectural contemporain (1939-1999).**

1179 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement bruxellois a annoncé qu'il proposerait une stratégie pour la gestion du patrimoine régional. Dans ce cadre, la politique de protection et de restauration du patrimoine bruxellois, ainsi que le recensement et l'étude du patrimoine immobilier, mobilier et immatériel par la réalisation et la mise à jour régulière des inventaires et atlas seront poursuivis.

À cet égard, un formulaire a été créé dans le cadre de la réalisation de l'inventaire thématique du patrimoine architectural contemporain, afin de regrouper l'ensemble des recensements du patrimoine bâti remarquable. Les Bruxellois sont donc invités à participer à ce large recensement, qui porte sur une période méconnue du point de vue architectural. Parmi les bâtiments concernés, citons notamment l'ancien siège de la Caisse générale d'épargne et de retraite, l'athénée royal d'Ixelles ou encore le numéro 8 du square de Meeûs. Des centaines d'autres bâtiments mériteraient certainement de rejoindre cet inventaire.

Des discussions ont-elles eu lieu entre votre cabinet, le maître-architecte, urban.brussels et l'administration régionale chargée

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) (in het Frans).- Daaruit leid ik af dat de werkzaamheden niet voor de lente van 2024 zullen beginnen en drie jaar zullen duren. Hier moet spoed achter worden gezet, want het gebouw verkommert.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- De werkzaamheden zullen niet voor 2026 of 2027 worden afgerond.

Als Vlaams minister van Onderwijs heb ik het dossier indertijd opgestart. Ik heb toen bij de federale overheid zelfs met onteigening gedreigd, waardoor iedereen eindelijk rond de tafel is gaan zitten. Nu zijn we op de goede weg.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de verwezenlijking van de thematische inventaris van het hedendaags bouwkundig erfgoed (1939-1999).

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- In haar algemene beleidsverklaring stelde de regering dat ze een strategie voor erfgoedbeheer wil uitwerken. Die zal onder andere bestaan uit een regelmatig bijwerken van de inventaris van het Brusselse erfgoed.

Via een nieuw formulier kunnen de Brusselaars een bijdrage leveren aan de inventaris van het hedendaags bouwkundig erfgoed. Voorbeelden daarvan zijn de vroegere zetel van de ASLK en het huis op de de Meeûsquare 8. Er zijn echter nog honderden andere gebouwen die in een dergelijke inventaris thuishoren.

Besprak u met de bouwmeester, urban.brussels en de gewestelijke dienst voor gebouwenbeheer hoe de inventarisering beter kan? Wat zijn daarvoor de termijnen?

Welke gebouwen werden voorgesteld na de oproep om het hedendaags bouwkundig erfgoed te groeperen?

de la gestion des immeubles afin d'améliorer ce recensement ?
Quels sont ou quels étaient les délais ?

Quels sont les biens proposés à la suite de l'appel à regrouper l'ensemble du patrimoine architectural contemporain ?

1181 Sachant qu'au moment de rédiger cette question parlementaire, le site était défectueux (mention « error 404 ») pour proposer les immeubles datant de 1939 à 1999, urban.brussels ou le Centre d'informatique pour la Région bruxelloise ont-ils pu régler ce problème informatique ? Pourriez-vous préciser durant combien de temps le site a été défectueux ? La période de participation à cet inventaire a-t-elle été adaptée en fonction de ce problème ?

Quels réseaux d'expertise, d'associations ou de citoyens ont-ils été mobilisés afin de participer à cet inventaire ?

À ce jour, combien de bâtiments, d'édifices et d'autres monuments ont-ils déjà été proposés pour cet inventaire ? Qui se chargera de sélectionner les éléments qui pourront rejoindre l'inventaire thématique du patrimoine architectural contemporain ?

Quel est le budget estimatif pour l'ensemble du projet, en ce compris les moyens humains, logistiques et financiers ? Avez-vous prévu d'entamer un travail similaire pour l'architecture postérieure à 1999 ?

Enfin, malgré les réticences de la Ville de Bruxelles, l'Atomium serait-il au moins reconnu sur cet inventaire, faute d'avoir pu bénéficier d'un classement en bonne et due forme ?

1183 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Cet inventaire a été lancé à ma demande pour mieux connaître et valoriser le patrimoine d'après-guerre à Bruxelles, encore trop souvent méconnu, notamment dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme.

L'inventaire a fait l'objet d'un appel d'offres basé sur un cahier des charges détaillé lancé par urban.brussels. C'est une équipe interdisciplinaire de chercheurs rattachée à la faculté d'architecture de La Cambre-ULB qui l'a remporté.

Des échanges ont lieu sur une base régulière entre mon administration et l'ULB.

Comme indiqué dans son offre, le consortium a également recours à l'expertise interne et externe pour renforcer sa sélection des bâtiments à retenir. Des représentants d'autres universités, comme l'Université de Liège, du Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), de l'Institut flamand de l'architecture, etc., sont ainsi consultés.

Le délai de livraison des résultats de la recherche a été fixé à la fin de ce mois. Leur publication est prévue au cours du premier trimestre de 2023 et sera suivie d'actions.

Tous les bâtiments construits entre 1939 et 1999 peuvent être inscrits à l'inventaire, ce qui implique que tous les styles et toutes

Toen ik mijn vraag indiende, was de website waarop nieuwe gebouwen kunnen worden voorgesteld, onbereikbaar. Is dat ondertussen opgelost? Hoelang duurde het probleem? Is de termijn als gevolg daarvan verlengd?

Welke deskundigen, verenigingen of burgers vroeg u om mee te werken aan de inventaris?

Hoeveel gebouwen en monumenten zijn er ondertussen voorgesteld? Wie maakt de selectie?

Wat is het geraamde budget voor het volledige project? Komt er een vergelijkbaar project voor architectuur van na 1999?

Neemt u het Atomium in de inventaris op, ondanks de terughoudendheid van de stad Brussel?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *Via de inventaris wil ik een beter beeld krijgen van het miskende naoorlogse bouwkundig erfgoed in Brussel. Urban.brussels deed in dat verband een offerteoproep. De opdracht werd toegekend aan een interdisciplinair onderzoeksteam van La Cambre-ULB. Er is geregeld overleg tussen urban.brussels en dat team, dat ook externe deskundigen inschakelt.*

Ik verwacht de onderzoeksresultaten eind januari 2023. Ze worden in de loop van het eerste kwartaal van 2023 gepubliceerd, waarna ik actie kan ondernemen.

Alle tussen 1939 en 1999 opgetrokken gebouwen kunnen in de inventaris worden opgenomen. Het is de bedoeling dat die laatste wordt geïntegreerd in de bestaande erfgoedinventaris op monument.heritage.brussels.

Het probleem met de website van urban.brussels kwam door een ongelukkige samenloop van omstandigheden. Zodra er zich een probleem voordoet, signaleert het agentschap dat aan de informaticadienst, die het zo snel mogelijk oplost. Voor zover ik weet, is de website nooit langer dan een halve dag onbereikbaar geweest.

les typologies seront passés au crible et vérifiés à l'aune des valeurs et des critères existants, mais appliqués à cette période.

En effet, l'intention est que cet inventaire soit intégré à l'inventaire du patrimoine existant sur monument.heritage.brussels. Il s'agit donc d'un inventaire raisonné, dans lequel une sélection de bâtiments ou des bâtiments entiers seront repris et feront partie de l'inventaire global du patrimoine architectural de la Région bruxelloise.

La mention « error 404 » que vous signalez sur le site [d'urban.brussels](http://urban.brussels) est un instantané basé sur une malheureuse coïncidence. Dès qu'un message d'erreur apparaît sur l'inventaire du patrimoine, il est immédiatement signalé par urban.brussels aux services d'assistance informatique, qui résolvent la défaillance rapidement et efficacement. Il n'a jamais été porté à notre attention que le site web aurait été inaccessible pendant plus d'une demi-journée, et encore moins une journée entière.

¹¹⁸⁵ Tous les chercheurs de l'équipe interdisciplinaire, à laquelle la mission a été confiée, ont des connaissances académiques et/ou professionnelles dans le secteur de l'architecture et du patrimoine. Ils sont soutenus par urban.brussels et par un comité d'experts internes et externes.

Une partie du travail a consisté à l'élaboration d'une feuille de signalisation, permettant à tout un chacun de soumettre des propositions de bâtiments, d'unités de bâtiments ou d'éléments de bâtiments qu'il juge intéressants. Cette fiche est disponible en ligne.

L'inventaire sera sélectif. Dès que nous aurons les résultats, nous en parlerons, ainsi que des suites à donner.

L'appel d'offres public a été attribué pour un montant arrondi de 254.000 euros (TVA incluse) pour un an à dix chercheurs répartis en fonction de leur temps de travail (environ 2,5 équivalents temps plein).

Nous reparlerons de l'architecture postérieure à 1999 après l'évaluation.

Actuellement, l'Atomium est déjà inclus dans l'inventaire en ligne du patrimoine architectural. Il est cependant évident qu'il fait partie du patrimoine d'après-guerre de la Région bruxelloise ayant un attrait international.

¹¹⁸⁷ **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je reviendrai sur le sujet lorsque le dossier aura abouti, même s'il restera en cours pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Il pourrait encore évoluer, le patrimoine n'étant pas figé dans le temps. Certains bâtiments oubliés pourraient refaire surface dans quelques années et être alors mis en valeur.

Le coût ne me semble pas excessif pour dix chercheurs, même s'ils ne sont pas tous à temps plein.

Alle onderzoekers in het team hebben academische of professionele kennis over architectuur en erfgoed. Ze krijgen steun van urban.brussels en van een expertencomité.

Een deel van hun werk bestond erin een meldingsformulier op te stellen. Dat staat ondertussen online.

De opdracht is toegekend voor 254.000 euro en loopt een jaar. Er werken tien onderzoekers aan mee, goed voor ongeveer 2,5 voltijdsequivalenten.

Ik wil eerst dit project evalueren voor ik over de architectuur van na 1999 nadenk.

Het Atomium is al opgenomen in de online inventaris van bouwkundig erfgoed.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Ik kom hierop terug zodra het dossier is afgerond.*

Het budget lijkt mij niet buitensporig voor tien onderzoekers, al werken die niet allemaal voltijds.

Ik heb pech gehad met de panne op de website. Hopelijk heeft dat anderen niet ontmoedigd om een bijdrage te leveren.

Ten slotte verheugt het me dat het Atomium als erfgoed wordt erkend, al is het niet beschermd. De MR is van mening dat het

Pour ce qui est de la mention « error 404 », admettons que j'ai joué de malchance et qu'elle s'est limitée à une demi-journée. J'espère que cela n'aura pas empêché certains - parmi les plus motivés, car il faut l'être pour remplir ce genre de formulaire - de contribuer. Soyons optimistes sur la compétence du Centre d'informatique pour la Région bruxelloise à cet égard.

Quant à l'Atomium, je me réjouis qu'il soit reconnu, à défaut d'être classé. Mon groupe politique en appelle à ce que cet édifice majeur de l'après-guerre soit valorisé à sa juste mesure. Nous déplorons d'ailleurs que la Ville de Bruxelles s'y soit toujours refusée, pour de mauvaises raisons à mon sens. J'espère que l'Atomium pourra être valorisé au mieux de nos capacités régionales afin de le protéger. Malheureusement, les pouvoirs publics ne sont pas toujours les meilleurs pour mettre en valeur les bâtiments et les maintenir tels qu'ils devraient l'être.

- *L'incident est clos.*

bouwwerk nog veel meer naar waarde moet worden geschat en dat het bescherming verdient.

- *Het incident is gesloten.*